



**Championnats départementaux Individuels (Min. / Cad. / Jun. / Esp. / Sen.- Fém. et Masc.) - 1/2 programme
(Ouverts aux athlètes hors C.D. 37)**

Stade Grandmont à Tours

Dimanche 22 Avril 2018



09 h 00 Ouverture des installations

Retrait des feuilles de confirmation : 1 heure avant le début des épreuves

09 h 30 Mise en place du jury
11 h 00 Début des 1^{ères} épreuves

**A L'ATTENTION des CLUBS : Les inscriptions sur place seront autorisées moyennant pour le club de régler une amende 5,00 € par Athlète engagé
(Décision du Comité Directeur du CD 37 le 03/04/2017)
(La facture sera à régler ultérieurement au Comité dès réception de la facture)**

COURSES		Perche	Triple saut	Longueur	Hauteur	Poids	Marteau	Disque	Javelot	
11 h 00	4 x 60 m Minimes Filles									
11 h 15	4 x 60 m Minimes Garçons									
11 h 30		Ttes Cat. Masculines	Ttes Cat. Féminines (Min. à Sen.)	Minimes Garçons	Minimes Filles	Minimes Garçon	Ttes Catg. Masculins (Min. à Sén.)	Ttes Cat. Féminines (Cad. à Sen.)	Ttes Cat. Masculines (Cad. à Sen.)	11 h 30
11 h 40	100 m Ttes C at. Féminines (Min. à Sen.) (Séries au temps)									
12 h 00	100 m Ttes Cat. Masculins (Min. à Sen.) (Séries au temps)									
12 h 30	200 m /haies Minimes Filles (0,76 m) 200 m /haies Minimes Garçons (0,76 m)									
COUPURE										
13 h 45	80 m / haies Minimes Filles (0,76 m)									
14 h 00	100 m/haies Cad. Fém. (0,76)	Ttes Cat. Feminines	Ttes Cat. Masculins (Min. à Sen.)	Minimes Filles	Minimes Garçons	Minimes Filles	Ttes Catg. Féminines (Min. à Sén.)	Ttes Cat. Masculines (Cad. à Sen.)	Ttes Cat. Féminines (Cad. à Sen.) (2 concours si nécessaire)	14 h 00
14 h 15	100 m / haies Minimes Garçons (0,84 m)									
14 h 30	100 m/haies Jun./Esp./Sen. Fém. (0,84)									
14 h 45	110 m/haies Cad. Masc (0,91)									
14 h 55	110 m/haies Jun. Masc (0,99) 110 m/haies Esp. Sen. Masc (1,06)									
15 h 10	100 m Min. Fém. (Finale A) 100 m Min. Mas. (Finale A) 100 m Cad. Fém. (Finale A) 100 m Cad. Mas. (Finale A) 100 m Jun. Fém. (Finale A) 100 m Jun. Mas. (Finale A) 100 m Esp. Sen. Fém. (Finale A) 100 m Esp. Sen. Mas. (Finale A)						Ttes Catg. Féminines (Cad. à Sen.) (2 concours si nécessaire)	Ttes Catg. Masculins (Cad. à Sen.)	Ttes Catg. Féminines (Cad. à Sen.) Minimes Garçons Minimes Filles	15 h 30
16 h 00	400 m Féminines 400 m Masculins									
16 h 15	1 000 m Minimes Filles 1 000 m Minimes Masculins									
16 h 30	Départ Simultané : 2 000 m Minimes Filles 3000m Minimes Garçons									
16 h 55	Départ simultané : 2 000 m Marche Minimes Filles 3 000 m Marche Minimes Garçons						Ttes Catg. Masculins (Cad. à Sen.) (2 concours si nécessaire)	Ttes Catg. Féminines (Cad. à Sen.)	Ttes Catg. Masculins (Cad. à Sen.) Minimes Féminines Minimes Garçons	16 h 55
17 h 20	2 000 m Steeple Cad./Jun. Masc (0,91)									
17 h 35	3 000 m Steeple Jun./Esp./Sen. Masc. (0,91)									
18 h 10	2 000 m Steeple Cad./Jun. Fém (0,76)									
18 h 30	3 000 m Steeple Esp./Sen. Fém. (0,76)									

Engagements sur le site du comité Départemental d'Indre et Loire au plus tard le :

Jeudi 19 Avril 2018 à Minuit

Les athlètes devront confirmer leur participation ou non aux Finales du 100 m

Nombre de juges par club : (Décision du Comité Départemental d'Athlé en date du 20/04/2015)

Jusqu'à 24 Athlètes : 1 Juge pour 4 Athlètes engagés

De 25 à 50 Athlètes engagés : 1 Juge pour 5 Athlètes engagés

Au delà de 50 Athlètes : 1 Juge pour 7 Athlètes engagés

**Dans le cas où des clubs ne présentent pas le nombre de Juges suffisants au début de la compétition, les clubs se verraient attribuer une amende de 10,00 € par Juge manquant (Décision du Comité Directeur du CD 37 en date du 03/04/2017)
(La pénalité sera à régler ultérieurement au Comité dès réception de la facture)**

